



## LABEL ESPACES VERTS ECOLOGIQUES (EVE)

### Qu'est-ce que c'est ?

Le **label EVE - Espaces Verts Ecologiques** est un "écolabel" qui a été développé par ECOCERT à la demande des collectivités avec un comité d'experts et de professionnels des espaces verts et de l'environnement. Au delà de la **gestion différenciée** dont il intègre les principes, il donne un cadre précis pour inscrire la gestion des espaces verts dans une logique de développement durable.

Le référentiel EVE est destiné à valoriser les pratiques écologiques dans la gestion des espaces verts.

Pour les gestionnaires d'espaces verts, c'est à la fois :

- un **outil** de pilotage de la gestion écologique
- un **guide** pour aller plus loin dans l'évolution des pratiques
- un **facteur de motivation** pour les équipes
- un **signe de qualité** pour les usagers

### Comment ça marche ?

Le **label EVE** est attribué à un site après un **audit** qui vérifie la conformité de sa gestion aux critères du référentiel. Il s'applique à différents types d'espaces : espaces naturels aménagés, publics ou privés, sites artificialisés, squares et jardins de centre-ville...

Afin de vous accompagner dans votre démarche de gestion écologique et durable de vos espaces verts, nous vous proposons le **diagnostic EVE**.

Cette journée d'accompagnement se déroule en 2 temps :

- sensibilisation / formation aux enjeux et critères du référentiel EVE
- diagnostic terrain des espaces verts

Le rapport de pré-audit qui vous sera remis à l'issue constitue un véritable plan d'action.

**LE LABEL EVE VOUS APPORTERA RECONNAISSANCE ET LISIBILITE DU PUBLIC.**



## LABEL ESPACES VERTS ECOLOGIQUES (EVE)

### La marque ECO CERT

#### Une légitimité acquise

ECOCERT est un acteur historique et engagé dans la certification biologique, devenu leader mondial sur cette prestation.

#### Une prestation en cohérence avec nos valeurs

Fidèle à ses valeurs, ECOCERT contribue au respect de l'environnement par le développement du référentiel EVE en accompagnant votre démarche de progrès. La labellisation EVE ECOCERT est destinée à valoriser vos pratiques écologiques.

#### Notre notoriété à votre service

La reconnaissance de la marque ECOCERT par les consommateurs de produits biologiques est un atout pour la crédibilité de votre démarche auprès des usagers. Par ailleurs, les efforts de communication du Groupe ECOCERT autour de ses marques favorisent la compréhension de votre choix de partenariat durable.

### Partenaire média pour vos actions de communication

#### Support de sensibilisation au public

La labellisation EVE constitue l'occasion de sensibiliser vos usagers aux enjeux environnementaux et à votre démarche de développement durable.

#### Appui aux élus pour leur communication

Le service Communication du Groupe ECOCERT est à votre disposition pour étudier ensemble les actions de communication potentielles.

#### Médiatisation de la cérémonie de remise de la labellisation

ECOCERT se tient prêt à vous remettre l'attestation de labellisation : une couverture médiatique peut alors préalablement être envisagée.

### Un service d'accompagnement

#### Réalisation de pré-audit de labellisation

ECOCERT vous propose une journée d'accompagnement pour sensibiliser les acteurs de votre démarche et établir un diagnostic de votre niveau d'engagement. Le rapport de pré-audit qui vous sera remis à l'issue constitue un véritable plan d'action.

#### Des actions de formation

ECOCERT développe pour vous un catalogue de formations spécifiques dédiées aux meilleures techniques de gestion durable des espaces verts.

#### Un réseau d'experts pour répondre à vos difficultés

Mutualisant les bonnes pratiques, notre équipe d'auditeurs et d'experts reste à votre disposition pour vous aider à répondre aux exigences de la gestion durable des espaces verts.



Contact ECOPASS :

Marc DE NALE

Tél. : +33 (0)1 41 43 22 29 – Fax : +33 (0)1 46 43 02 77 – Email : [marc.denale@ecopass.fr](mailto:marc.denale@ecopass.fr)

[www.ecocert.fr](http://www.ecocert.fr)